

L'ascendance « hérétique » de Joseph de Villèle ministre « ultra » de la Restauration

par Michel ROQUEBERT

Né à Toulouse en 1773, Joseph de Villèle, le futur ministre de Louis XVIII qui deviendra président du Conseil sous Charles X, était fils du seigneur de Mourvilles-Basses en Lauragais. Il fut lui-même maire de ce village avant d'être député de la Haute-Garonne et maire de Toulouse en 1815. Si l'on en croit Léon Dutil, c'est en 1390 que Jean de Villèle avait échangé la terre de Cessales contre celle de Mourvilles-Basses, « dont la famille de Villèle fit sa résidence habituelle¹ ». On ne saurait douter que ce Jean de Villèle ait appartenu à la famille de ce nom dont de nombreux membres sont attestés tout au long du XIIIe siècle. Elle tirait son patronyme d'un lieu aujourd'hui disparu, mais encore mentionné comme paroisse sur la carte de Cassini, sur l'actuelle commune de Préserville. Au XIIIe siècle, elle possédait la seigneurie de Montesquieu-Lauragais et celle de Lagarde-Lauragais ; elle était alliée à la noblesse de Montmaur, de Saissac, de Saint-Martin-Lalande, de Montgiscard, etc. ; elle avait par ailleurs des biens à Auzielle et à Nailloux.

Sur ces Villèle du XIIIe siècle, la grande enquête menée sur le Lauragais en 1245 et 1246 par les inquisiteurs dominicains Bernard de Caux et Jean de Saint-Pierre, et dont les procédures sont conservées par le Ms 609 de la Bibliothèque municipale de Toulouse, nous apprend des choses fort intéressantes. Sept membres de la famille furent en effet interrogés par les deux Frères Prêcheurs, et leurs confessions sont consignées avec celles de 292 autres habitants de Montesquieu². On peut en outre glaner sur les Villèle des informations complémentaires dans les dépositions d'habitants de localités voisines, Montgiscard, Baziège, Gardouch, Avignonet, Renneville, Montgaillard, Montmaur.

*

Esquissons donc un portrait de la famille.

Voici d'abord l'aïeule : Ermengarde de Baraigne, installée parfaite cathare à Montmaur avant la croisade de 1209, grand-mère d'un Bertrand et d'un Bernard qui, quarante ans plus tard, devenus seigneurs, respectivement, de Montmaur et de Montesquieu, se souviendront très bien d'elle devant l'Inquisition ; le premier pour dire que lorsqu'il avait sept ans, elle lui donnait des pommes et des noix, l'autre pour révéler qu'elle l'avait élevé pendant une dizaine d'années. Contemporaine d'une Garsende du Mas-Saintes-Puelles, d'une Guillemme de Tonneins, d'une Blanche de Laurac, Ermengarde de

¹ Léon DUTIL, *La Haute-Garonne et sa région, géographie historique* (Toulouse, Privat 1929) t. II p. 272 et 288.

² Toulouse BM, Ms 609, f° 99 à 108.

Baraigne est sans conteste de cette génération de châtelaines campagnardes gagnées au catharisme dès les environs de 1200, et qui seront les directrices de conscience de tout leur lignage.

La génération qui la suit immédiatement est en effet représentée par une fille, Douce (Dulcia), qui se fit également parfaite et vivait encore vers 1235, et ses trois frères, Bernard de Montesquieu, Guillaume de Villèle et Estolt, qui, morts tous trois dans les années 1220, furent ensevelis à Montesquieu « au cimetière des hérétiques » après avoir reçu le consolament des mourants. D'Estolt on ne sait rien, et il ne paraît pas avoir eu de descendance. On connaît un peu mieux Bernard et Guillaume. Que le premier se fasse appeler « de Montesquieu » et le second « de Villèle » donne une indication sur leurs héritages respectifs : à l'un sont allés les biens du père, à l'autre ceux de la mère. Encore que Bernard de Montesquieu ait eu certainement une part de Villèle, puisqu'il aura deux fils qui s'appelleront à leur tour... Bernard de Montesquieu et Guillaume de Villèle. Il avait épousé Ava de Lagarde, et un troisième fils, Raymond, tout en se faisant appeler « de Villèle », héritera les biens de sa propre mère et sera donc seigneur de Lagarde.

Ce Bernard de Montesquieu le Jeune – celui, par conséquent, que sa grand-mère Ermengarde de Baraigne avait élevé pendant dix ans – épousa Hélis de Saissac, et son frère Guillaume de Villèle une certaine Irlanda, dont on ne connaît pas l'origine.

Quant à leur oncle Guillaume de Villèle le Vieux, celui qui avait été enterré au cimetière des hérétiques vers 1220, il avait eu de son côté deux fils, Arnaud et Aymeric de Villèle, qui épousèrent respectivement Esclarmonde, une Arrézat de Saint-Martin-Lalande, et Lombarde, sœur de Dame Guillelme la femme de Raymond-Guillaume de Deyme, chevalier de Montgiscard.

Voici donc, au total, un petit clan de l'aristocratie rurale lauragaise, très typique de son temps et de son milieu, qui « règne » sur un territoire d'une vingtaine de kilomètres de long. Une aïeule ordonnée parfaite au début du siècle et veillant à l'éducation de ses petits-enfants, le schéma est dès lors tout à fait classique : tout son lignage va être acquis à l'hérésie et sera, comme tant d'autres, un pilier de la résistance religieuse face à l'Inquisition. Il sera notamment le protecteur en quelque sorte attitré du diacre cathare Bernard Bonnafous et de son socius Raymond Gros, du moins jusqu'à l'abjuration de ce dernier en 1237.

*

Les fréquentations des Montesquieu-Villèle sont en effet très éloquentes. En 1225, autrement dit à la veille de la croisade royale, et en toute liberté par conséquent, ils reçoivent chez eux le Fils majeur de l'évêque cathare Guilhabert de Castres, Bernard de Lamothe, qu'une grande tournée pastorale a amené dans les parages. Ils vont aussi le visiter chez un autre croyant, Guillaume de Castillon, chevalier de Gardouch, qui a une maison à Montesquieu, et qui est d'ailleurs fils d'un parfait. Quand Bernard de Lamothe et son socius quitteront le village, Bernard de Montesquieu les fera accompagner pendant dix lieues par son propre écuyer.

Les Montesquieu-Villèle commencent aussi à connaître le parfait Bernard Bonnafous, soit chez Aymeric de Villèle lui-même, soit chez un de ses pairs le chevalier Guillaume-Pierre de Lux. Mais en

1226 la croisade royale pousse maints nobles de Montesquieu à se replier sur Toulouse : c'est ainsi qu'Arnaud de Villèle et Guillaume-Pierre de Lux retrouvent Bernard de Lamothe chez le patricien Alaman de Rouaix, tandis que Guillaume de Villèle, après un passage à Toulouse, gagne Saint-Paul-Cap-de-Joux, alors résidence de Guilhabert de Castres, où d'ailleurs Bernard de Lamothe arrive bientôt à son tour. Guillaume assiste évidemment à leurs prêches. Revenus tous à Montesquieu après la Paix de Paris de Pâques 1229, les cousins et leurs épouses continuent, mais clandestinement désormais, à fréquenter Bernard Bonnafous et deux parfaits du cru, Raymond et Géraud de Laget. Parti à Montségur en 1232, Bonnafous s'y fait ordonner diacre de Toulouse par Guilhabert de Castres lui-même et en redescend l'année suivante. Jusqu'en 1237, il exercera son ministère clandestin comme diacre, non de Toulouse, mais en fait du Lantarès, avec pour compagnon le parfait Raymond Gros, qui est du pays, et pour port d'attache Montesquieu, d'où les deux hérétiques rayonnent à Gardouch, à Trébons, à Labastide, à Montgiscard, à Lanta, un peu plus au nord à Montcabrier.

C'est donc essentiellement chez les Montesquieu-Villèle, tantôt chez Bernard et Guillaume, tantôt chez leurs cousins germains Aymeric et Arnaud, que Bonnafous et Gros se cachent ; ils y prêchent pour toute la famille réunie, les seigneurs et leurs épouses, et la mère de Bernard et Guillaume, Ava. Il y a même les servantes. Ils prêchent aussi, et même très souvent, chez Guillaume-Pierre de Lux, et les Montesquieu-Villèle, comme s'ils ne voulaient pas manquer un seul de leurs sermons, les y suivent. Prédication apparemment efficace : Guillaume-Pierre de Lux se fera bientôt ordonner parfait, tandis que sa servante Ermengarde Gouzy, consolée au cours d'une maladie, reviendra à la foi catholique mais retombera dans l'hérésie au bout de deux ou trois ans et sera finalement prise et brûlée avant 1245. Parfois, les deux Bons Hommes, comme les simples fidèles de l'Église hérétique appelaient les ministres de celle-ci, prêchent tout spécialement pour les dames, comme vers 1234 chez le chevalier Pierre-Raymond Gros, – certainement un parent du parfait Raymond Gros – où l'on voit la maîtresse de maison, Dame Marquésia, accueillir pour la circonstance Hélis de Montesquieu, Irlanda de Villèle et leur belle-mère Ava de Lagarde, ainsi que Lombarde de Villèle, sa sœur Guillemme de Deyme, et même Corba de Péreille, née Hunaud de Lanta, la châtelaine de Montségur, descendue de sa montagne peut-être pas tout exprès, mais sans doute pour visiter tels ou tels de ses parents du Lantarès, et qui avait dû profiter de l'occasion pour rencontrer chez les Gros la plus haute autorité de l'Église interdite qui exerçait alors dans le Lauragais toulousain.

Vers 1235-1237, Ava de Lagarde tomba malade chez ses fils. Sa famille au complet et le tout Montesquieu se précipitèrent à son chevet, et bien entendu Bernard Bonnafous et Raymond Gros allèrent l'assister dans ses derniers instants. Deux habitants de Montgaillard amenèrent même deux autres parfaits, mais personne ne fut capable de dire plus tard à l'inquisiteur Bernard de Caux, ou ne voulut pas dire, si, à sa connaissance, Ava avait été « hérétiquée ». Personne, en tout cas, tout en ayant bien vu les hérétiques auprès d'elle, ne l'avait vue recevoir le sacrement ni n'avait entendu dire qu'elle l'eût reçu...

Les interrogatoires des Montesquieu-Villèle commencèrent le 23 mai 1245 par celui de Bernard de Montesquieu. Il reconnut être devenu croyant quarante-cinq ans plus tôt, – ce qui, en tenant compte des sept années précédant l'âge de raison, le fait naître vraisemblablement aux alentours de 1193 – mais affirma ne plus l'être depuis vingt, autrement dit depuis la croisade royale ou à peu près. Suivirent les

auditions d'Aymeric de Villèle, qui s'avoua croyant de 1235 à 1239 seulement, de son frère Guillaume, puis de leur cousin germain Arnaud, qui assura ne plus croire depuis dix ans. Ce n'est qu'en février de l'année suivante que Bernard de Caux s'occupa de leurs femmes, du moins d'Irlanda, d'Esclarmonde et d'Hélis, car Lombarde, la femme d'Aymeric, était morte entre 1241 et 1245.

En mai de la même année 1246, Bernard de Caux procéda au cloître de Saint-Sernin aux confirmations d'aveux de Bernard, Aymeric, Guillaume et Irlanda, préludes à leurs condamnations. Irlanda avait pourtant déployé de gros efforts pour faire croire qu'elle n'avait été qu'une croyante tout à fait occasionnelle, victime au demeurant du prosélytisme de sa belle-mère, mais douée d'assez de jugement pour s'être très vite reprise :

C'est à l'instance prière de ma belle-mère Ava que j'ai cru que ces hérétiques [Bernard Bonnafous et Raymond Gros] étaient de bons hommes et de vrais amis de Dieu. Je suis restée dans cette croyance deux jours, et puis j'ai entendu l'hérétique Raymond Gros dire d'une chandelle que j'avais faite et que je voulais porter pour la vigile à l'église de Roqueville, dont c'était la fête, que je ferais mieux de la brûler à la maison. C'est à cause de cela que par la suite je n'ai plus voulu croire les hérétiques...

Les sentences qui frappèrent les Montesquieu-Villèle sont perdues, mais on sait par un document du 21 mars 1256 que Bernard de Montesquieu fut condamné à la prison et eut ses biens saisis au profit d'Alphonse de Poitiers³. Quant à Aymeric de Villèle, cité – sans doute pour entendre lecture de sa condamnation – mais ayant négligé de se présenter, il avait été condamné par contumace, ce qui avait entraîné la mise sous séquestre de sa terre. En 1270, il déposa une requête en restitution devant les enquêteurs d'Alphonse de Poitiers, faisant valoir que « par la suite il s'était présenté au tribunal, avait fait ce qu'il devait, et n'avait eu aucune condamnation autre que la première ». Les enquêteurs ordonnèrent un complément d'enquête, surtout sur le fait qu'il passait pour avoir fui en Lombardie et qu'à son retour il avait confessé être tombé dans l'hérésie, « ce pourquoi il avait dû perdre ses biens⁴ ».

Si le destin de la branche Montesquieu paraît par la suite très flou, celui des Villèle offre en revanche une remarquable continuité. Le lignage tira globalement son épingle du jeu, si l'on en juge par le fait qu'en 1271, à la mort d'Alphonse de Poitiers, Arnaud et Raymond de Villèle, chevaliers de Montesquieu, prêtèrent serment entre les mains des commissaires du roi au titre de nobles de la baylie de Montgiscard⁵. Mais ralliement au roi – geste auquel il était d'ailleurs difficile d'échapper – ne signifiait pas forcément ralliement à l'Église catholique. Qu'en 1276 et 1279 cependant, un Frère Prêcheur nommé Bernard de Villèle soit témoin de l'Inquisition, est certainement un indice qu'au sein du lignage le catharisme a alors perdu sa position dominante. Ce Villèle dominicain siège même aux côtés de l'inquisiteur Hugues Amiel lorsque celui-ci, les 11 et 12 février 1279, entend Dame Irlanda, veuve de Guillaume de Villèle, alors qu'il enquête sur le Lauragais occidental : Montgiscard,

³ GUIRAUD, Histoire de l'Inquisition au Moyen Age (Paris, 1938) t. II, p. 289.

⁴ Enquêtes administratives d'Alphonse de Poitiers (Paris, 1959) p. 302.

⁵ *Saisimentum comitatus tholosani* (Paris, 1966) p. 100 et 226. Les Montesquieu qui apparaissent dans les serments de 1271 sont essentiellement ceux de Puylaurens (Tarn).

Préserville, Montesquieu, Lagarde, Trébons⁶.. La vieille châtelaine explique qu'elle s'est confessée une première fois à Guillaume Arnaud, une seconde fois à Bernard de Caux, ce pourquoi elle eut une pénitence, qu'elle a d'ailleurs accomplie. Las ! après avoir abjuré l'hérésie, et alors qu'avec son mari elle habitait Lagarde, elle se remit à fréquenter les hérétiques. Elle se rappelle notamment que, « il y a trente-trois ans environ », elle alla visiter Bernard Bonnafous et son socius chez un certain Bernard Bertier, et elle vient spontanément s'en confesser et s'en repentir. Elle revint le lendemain pour dire qu'elle avait aussi vu le parfait Pons de Sainte-Foy et son socius chez une certaine Ermengarde Marty...

Il y a gros à parier que Joseph de Villèle n'avait aucun soupçon de sa lointaine ascendance hérétique...

⁶ Enquêtes inquisitoriales de 1273-1280, Paris, Bibliothèque nationale, Ms du Fonds DOAT, vol. XXVI, f° 60 à 62.